

LA RUMEUR DE "LA DISPARITION DES SEXES" AU CAMEROUN

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES MODES D'EXPRESSION POLITIQUE ALTERNATIFS DANS LES "CONJONCTURES FLUIDES"

PAR

Maurice ENGUÉLÉGUÉLÉ
IRICIGRAP - CURAPP-CNRS

21 Novembre 1996, peu avant 17 heures, devant l'agence de voyage de Mvog-ada (quartier populaire de Yaoundé, la capitale politique du Cameroun) : un élève d'un collège privé confessionnel donne l'heure à un passant. Un camarade lui fait observer "qu'on ne donne pas l'heure à un inconnu, sous peine de voir disparaître son sexe". Aussitôt, l'élève se tient l'entrejambe et se met à crier que son "sexe a été volé" en désignant comme coupable le passant à qui il venait de donner l'heure. Sans se donner la peine de vérifier la véracité de l'accusation, la foule ameutée par les cris se rue sur le "voleur" et tente de le lyncher. 24 Novembre 1996, marché central de Douala (capitale économique du Cameroun) : un homme est malmené par un groupe de jeunes gens qui l'accusent d'avoir "tué le sexe" de la compagne de l'un des leurs en la frôlant. Il échappera à la mort en raison de la présence d'une patrouille de police. 29 Novembre 1996, le docteur Kotto, médecin de garde à la polyclinique d'Essos à Yaoundé voit son cabinet de consultation assiégé par un groupe de personnes qui lui demandent de "vérifier que le sexe «d'un quinquagénaire» a bien disparu". Après consultation, le docteur confirmera par écrit que "le sexe de Mr M... présente des anomalies" sans pour autant préciser la nature de ces dernières. L'auteur du "vol", également présent à la polyclinique, devra la vie sauve à l'intervention du chef de quartier qui le livrera aux forces de l'ordre¹.

1. Voir ces témoignages dans *Cameroon Tribune*, n° 2524, 25 Novembre 1996, "Dossier spécial disparition des sexes", pp. 8-9 ; *Cameroon Tribune*, 30 Novembre 1996, n° 2529, "La science confirme. La chasse aux nigériens voleurs de sexes est ouverte", p. 15.

Ces témoignages, publiés par le quotidien national camerounais et repris par la presse privée ainsi que par les radios et la télévision d'Etat, marquent le début de la médiatisation d'une rumeur qui circule dans le sud-ouest du Cameroun à partir d'Octobre 1996 et s'est progressivement propagée au reste du pays² : des "voleurs" ou des "tueurs" — selon la charge émotionnelle investie dans la rumeur — auraient le pouvoir de détruire la personnalité sexuée de leurs victimes (hommes ou femmes) par simple contact physique et seraient déjà passés à l'acte à de nombreuses reprises. Comment s'opère cette "disparition de la personnalité sexuée" ? Dans son édition du 25 Novembre 1996, *Cameroon Tribune* apporte une réponse : "au contact de celui qui détient le pouvoir de jeter ce prétendu sort, vous sentez l'effet d'une décharge électrique qui vous traverse. Ceux qui n'ont aucune notion d'électricité disent que c'est comme si l'organe génital ou les seins avaient été tout à coup trempés dans de la glace. Dès lors, c'est l'atrophie totale ou partielle du sexe et/ou des seins"³. La rumeur acquiert au passage une charge marchande⁴, puisque le quotidien national camerounais précise qu'il est possible pour la "victime" de retrouver sa personnalité sexuée si elle paye une "rançon" au "voleur" ou au "tueur"⁵.

Dans les jours qui suivent sa médiatisation, la rumeur prend de l'ampleur⁶ : malgré les démentis des autorités religieuses — catholiques, musulmanes, protestantes⁷ — et des tradipraticiens consultés, elle s'étend et gagne du terrain. A Limbé, Douala, Yaoundé, Bamenda, Garoua... des cas de "disparitions de sexes" sont signalés et des suspects interpellés puis écroués, bien que les enquêtes menées par la police aboutissent toujours au même résultat : aucune lésion ou atrophie du sexe ou des seins n'est constatée chez les pseudo-victimes. Sans se démonter, celles-ci affirment alors généralement que leurs organes ont repris leur taille normale avant l'examen auquel elles ont été soumises. Plusieurs administrations et entreprises publiques ou privées sont para-

2. Il est à noter que la même rumeur a circulé dans plusieurs pays de la côte ouest-africaine, comme en témoignent le dossier spécial réalisé par *Jeune Afrique*, n° 1889, pp. 12-15 et les différentes "spéciales" diffusées par Radio France Internationale entre le 23 Novembre et le 20 Décembre 1996.

3. *Cameroon Tribune*, n° 2524, *op. cit. supra*, p. 8.

4. Pour une analyse décontextualisée des phénomènes de passage du monde domestique au monde marchand, voir notamment, Boltanski (L), *Les économies de la grandeur*, Paris, P.U.F., 1987.

5. *Cameroon Tribune*, n° 2524, *op. cit. supra*, p. 8.

6. On peut ici faire l'hypothèse que les médias ne sont pas ici un simple support sur lequel se projettent les discours des acteurs mobilisés par la rumeur de "la disparition des sexes" : ils sont largement parties prenantes de sa propagation à l'ensemble du pays.

7. Ces autorités religieuses jouent un rôle décisif dans la définition du licitement pensable, dicible et faisable dans la société camerounaise ; rôle dont il faut noter qu'il est de plus en plus contesté par la fuite en avant dans l'imaginaire mystique, que traduit la prolifération d'églises parallèles et de sectes, depuis les mutations de l'espace politique camerounais du début des années 90. Pour une analyse, dans un autre contexte, des liens entre transformation du champ religieux et mutations de l'espace politique, voir Grignon (C), "Sur les relations entre les transformations du champ religieux et les transformations de l'espace politique", *Actes de La Recherche en Sciences sociales*, 1977/16, pp. 3-34.

lysées : "les fonctionnaires et employés, au lieu de travailler, passent l'essentiel de leur temps à vérifier que leur sexe ou leurs seins sont bel et bien en place"⁸. Les pouvoirs publics se voient enfin contraints d'intervenir, par l'intermédiaire d'un communiqué du Délégué Général à la Sûreté Nationale qui "(...) met en garde les citoyens contre les rumeurs tendancieuses susceptibles de troubler l'ordre public et la paix sociale"⁹, ce d'autant que la rumeur occasionne ses premiers drames : à Etam-bafia, autre quartier populaire de Yaoundé, une bouteille de verre est cassée sur le crâne d'un suspect, provoquant son décès ; à Douala, carrefour azziz, c'est un "nigérian" qui est poignardé par un individu qui l'accusait d'avoir "volé" son "sexe" ; à Limbé, un "tueur" de sexe est victime du "supplice du collier". Dans les trois situations, les auteurs de ces crimes seront célébrés comme "justiciers" par la foule qui, reprochant leur impuissance à la police et à la gendarmerie, s'opposera vivement à leur arrestation¹⁰.

Avant d'aller plus loin dans l'étude de ce "fait social"¹¹, il convient de le resituer par rapport au thème général et d'apporter quelques précisions sur la démarche. Parler d'une rumeur dans le cadre d'une réflexion consacrée à "la politique ailleurs" peut à première vue paraître aventureux. Si on tente en effet de clarifier cette notion, sans revenir sur les difficultés éprouvées pour en proposer une définition qui satisfasse aux critères de cohérence et de pertinence heuristique tout en demeurant — selon le conseil d'Emile Durkheim — en connexion minimale avec les perceptions du sens commun¹², on s'aperçoit que sa compréhension spontanée est un obstacle à l'analyse des phénomènes auxquels elle renvoie : intuitivement, on peut voir dans "la politique ailleurs" toute une série de manifestations qui diffèrent des pratiques de participation politique classiques (inscription sur les listes électorales, vote, adhésion à une entreprise partisane, recherche d'information politique...) ¹³ ou qui se déroulent dans des arènes autres que celles généralement définies comme politiques (parlement, gouvernement, partis politiques...). Mais cette approche risque de déboucher sur l'extension du qualificatif "politique" à toute pratique sociale¹⁴. Assurément, la compétition pour l'accès aux positions de pouvoir

8. *Cameroon Tribune*, n° 2525, 26 Novembre 1996, "Opération sauver les sexes", p. 10.

9. *Ibid.*, p. 2.

10. *Ibid.*, p. 10.

11. Au sens de Durkheim (E.), c'est-à-dire "toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre indépendante de ses manifestations individuelles", dans *Règles de la méthode sociologique*, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 1981, p. 14. On notera que M. Mauss observe l'existence d'une insinuation presque identique (l'impuissance par maléfice) chez Agobard, dans "Analyse et explication de la magie", *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1950, p. 85.

12. Durkheim (E.), *op. cit. supra*, p. 37.

13. Voir, pour un listing de ces pratiques, notamment, Mayer (N.) et Perrineau (P.), *Les comportements politiques*, A. Colin, Cursus, 1992, pp. 12-23.

14. Voir sur ces pièges notamment, Leca (J.), "Le repérage du politique", dans *Projets*, 71-1, Janvier 1973, pp. 16-17 ; Bayart (J.-F.), "Le politique par le bas en Afrique noire. Questions de méthode", dans *Politique Africaine*, n° 1/1981, pp. 64-73.

entre entreprises partisans ou entre acteurs politiques et les structures éatiques sont, dans les sociétés démocratiques et dans les “conjonctures routinières”¹⁵, le cadre organique et les figures emblématiques du politique. Pourtant, elles ne suffisent pas à circonscrire la réalité politique¹⁶. D’abord, subsistent ou prolifèrent hors ces formes et structures, voire contre celles-ci, nombre d’actions communément perçues et effectivement typifiables comme politiques. Ensuite, échappent à ces sites et contextes un nombre encore plus grand de formes d’expression et pratiques politiques¹⁷. Enfin, l’absence de cadre démocratique dans une société n’exclue pas pour ses acteurs l’existence de modes originaux d’expression politique¹⁸.

Il est donc nécessaire de dépasser l’appréhension intuitive de “la politique ailleurs” au profit d’une identification analytique des phénomènes et pratiques auxquels elle renvoie. On endossera pour ce faire la problématique de “l’énonciation”¹⁹ mise en lumière par Michel de Certeau. Initialement relative aux actes de parole par lesquels des locuteurs réalisent et s’approprient la langue dans des situations particulières d’échange et de “contrat”, cette problématique est élargie par Michel de Certeau — au titre des similitudes entre les procédures énonciatives qui articulent des interventions soit dans le champ de la langue soit dans le réseau des pratiques sociales — aux manières de faire occasionnelles, “tactiques”²⁰, opérations fugitives et informelles à travers lesquelles les spectateurs du jeu politique présumés passifs et voués à la discipline parviennent, dans certaines conjonctures historiques, à mettre en cause l’ordre établi. Michel de Certeau observe que “(...) ces pratiques mettent en jeu une *ratio populaire*, une manière de penser investie dans une manière d’agir, un art de combiner indissociable d’un art d’utiliser”²¹ et précise “(...)

15. Dobry (M.), *Sociologie des crises politiques*, PFNSP, 1992, 1ère ed. 1986, p. 17.

16. Voir dans ce sens, Perrineau (P.), *L’engagement politique. Déclin ou mutation*, PFNSP, Paris, 1994 ; Lecomte (P.) et Denni (B.), *Sociologie du politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 1990, p. 11.

17. Voir sur ces points, notamment, Denni (B.), *Participation politique et démocratie*, IEP de Grenoble, Thèse pour le doctorat d’Etat en Science Politique, 1986, pp. 327 et s.

18. Voir sur ce point notamment, Bayart (J.-F.), *op. cit. supra*, p. 70 ; Veyne (P.), *Le pain et le cirque. Sociologie historique d’un pluralisme politique*, Paris, Le Seuil, 1976, pp. 723 et ss., à propos des fêtes et du folklore ; et, sur l’anthropophagie, Thomas (H.), “De l’anthropophagie chez les civilisés : un nouvel imaginaire de la violence physique dans les sociétés démocratiques contemporaines”, *Polis*, Vol. 3, n° 1, 1997, pp. 31-61.

19. Certeau (M. de), *L’invention du quotidien*, 1. *Arts de faire*, Folio, Essais 1980, pp. 37-71. On reprendra cette problématique tout en ayant à l’esprit les critiques faites à la démarche de Michel de Certeau, en particulier celles formulées par Grignon (C.) qui considère qu’elle “(...) consiste à décider, à la place des indigènes, de ce qui, dans leur culture est beau, remarquable, intéressant, bref de ce qui a valeur, et qu’on entend faire valoir et «réhabiliter», et cela suppose implicitement que les dominés ne sont pas capables de voir et de dire le beau et le bon de leur propre culture”, *op. cit. supra*, p. 38.

20. Concernant l’opposition entre stratégie et tactique dans cette problématique, voir Certeau (M. de), *op. cit. supra*, p. 40 ; opposition à laquelle on a justement reproché de ne pas prendre en compte la capitalisation culturelle et historique de l’action des groupes subordonnés, voir Bayart (J.-F.), “L’énonciation du politique”, *RFSP*, Vol. 35, n° 3, pp. 356-357.

21. Certeau (M. de), *op. cit. supra*, “Introduction”, p. xli.

qu'il ne suffit pas de décrire des coups et des trucs singuliers. Pour les penser, on doit supposer qu'à ces façons de faire correspondent des procédures en nombre fini et qu'elles impliquent une logique des jeux d'actions relatifs à des types de circonstances"²². Si cette problématique, dont on retrouve des éléments dans la "théorie de la pratique" de Pierre Bourdieu²³, a très largement inspiré les travaux africanistes consacrés aux modes populaire d'action politique, aux tactiques populaires réactives et protestataires, à l'intervention des groupes sociaux subordonnés dans les situations de contrôle politique accentué²⁴, elle connaît aujourd'hui une nouvelle actualité en raison du succès relatif des transitions démocratiques amorcées en Afrique noire à partir de 1990²⁵, qui peut être analysé en termes de désynchronisation entre mobilisation et participation politique²⁶. La "politique ailleurs" renvoie dans cette perspective à la question des "procédures"²⁷, des opérations disjonctives — c'est-à-dire productrices d'événements qui rendent possible la prise de parole et l'intervention directe des "sans importance" et des marginalisés, de ceux qui sont ordinairement dépossédés de toute possibilité d'initiative dans le jeu politique selon la logique même de la représentation. Ce sont ces technologies transgressives de la césure entre participants et marginalisés du jeu politique qu'on tentera d'illustrer et d'expliquer à travers l'étude de la rumeur de "la disparition des sexes" au Cameroun. S'intéresser ainsi à ce qui se passe "en

22. *Ibid.*, p. 40.

23. Voir Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980 ; aussi, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.

24. Voir Bayart (J.-F.), *L'Etat au Cameroun*, Paris, PFNSP, 1985 ; Bayart (J.-F.) et alii, *Le politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992.

25. Voir sur ce point, entre autres, Daloz (J.-P.) et Quantin (P.) (dir.), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, pp. 16 et s. ; et la plupart des contributions du n° 64, Décembre 1996, de la revue *Politique Africaine* consacré à "La démocratie. Le pouvoir des mots".

26. Sur l'erreur consistant à confondre les deux processus, voir notamment, Chazel (F.), "La mobilisation politique : problèmes et dimensions", *RFSP*, XXV, 1995, pp. 502-516. Par l'engagement durable d'une partie des citoyens, la participation politique contribue à les associer d'une manière directe ou indirecte aux processus de formulation, d'adoption et de mise en oeuvre des politiques et fournit l'un des processus dynamiques d'une dramatisation. Il n'en va pas de même pour la mobilisation, dont l'ampleur et l'intensité donnent la mesure des pressions exercées pendant une crise politique mais ne garantissent en aucun cas des propriétés irréversibles aux changements provisoirement introduits dans l'ordre politique et dans les relations gouvernants/gouvernés. Appliquée aux dynamiques politiques africaines de l'après-1990, ces précisions permettent de dire que leur originalité apparaît dans la force des revendications exprimées lors des crises liées aux transitions démocratiques : les mobilisations politiques ont le plus souvent atteint une ampleur spectaculaire et ont eu un retentissement dans toutes les classes d'âge et aussi dans les campagnes, même si les épisodes les plus marquants ont été la plupart du temps incarnés par la jeunesse en milieu urbain. Mais les contraintes qui ont pesé sur ces transitions les privent d'un développement et d'une démocratisation durable et se retrouvent dans les difficultés d'institutionnalisation de la participation politique dont les conditions de possibilité ont difficilement pu se mettre en place et ont mal résisté à l'urgence ainsi qu'à la pression des luttes pour le pouvoir.

27. Certeau (M. de), *op. cit. supra*, p. 71.

bas” dans ce pays, et plus particulièrement dans les groupes sociaux habituellement exclus du jeu politique, c’est prendre le parti de relativiser l’idée de leur extériorité et de leur dépossession vis-à-vis du politique ; c’est aussi considérer que les mutations successives du jeu politique camerounais n’ont pas été sans effets sur la perception qu’ils en ont et, partant, sur leur rapport aux formes légitimes de la compétition politique, mais également sur ceux qui parlent en leur nom et sur la manière dont ils le font. On partira pour cela de l’hypothèse selon laquelle, loin d’être le produit d’une psychose collective liée à une forte croyance dans les forces occultes ou aux phénomènes irrationnels, l’apparition et la propagation de cette rumeur créent un espace de jeu pour remettre en cause l’ordre dominant et participent de stratégies d’ajustement des formes d’expression de revendications et de mécontentements déployées par les acteurs sociaux dans les “*conjonctures fluides*”²⁸ que connaît le système politique camerounais.

Etablir le lien entre rumeur de “la disparition des sexes” au Cameroun et “politique ailleurs” à partir de cet angle d’attaque pose cependant problème. D’une part, il peut paraître excessif — surtout dans le cadre d’un travail portant sur un pays africain — de s’attacher à repérer des formes cachées du politique dans un phénomène réunissant de prime abord toutes les caractéristiques de la banalité et de l’irrationalité. Non pas qu’il faille rejeter ce type d’analyse qui permet sans doute de distinguer parfois des procédures originales d’énonciation du politique, qui échappent à la première appréciation de l’observateur. Toutefois, il devient quelque peu abusif de s’en tenir à cela, sous la justification que le politique y est éminemment situé et que le biais interprétatif, poussé à l’extrême et confinant à l’herméneutique sans filet, donne la possibilité de faire dire à des événements ce qu’ils ne disent qu’à l’interprète lui-même. Ce premier problème peut néanmoins être aisément contourné quand on prend en compte l’une des spécificités du système politique camerounais : ce dernier a d’abord fonctionné sur le mode de l’exclusion ensuite, avec la libéralisation politique amorcée à partir de 1991, sur celui de la tolérance relative de l’expression de revendications ou de mécontentements politiques par les acteurs sociaux²⁹. Dans le premier cas, les autorités politiques évoquaient les vertus intégratives de l’homogénéité des opinions et l’absence de maturité politique des acteurs sociaux ; dans le second, ces autorités justifient leur attitude par l’existence d’autres priorités pour le Cameroun (la sortie de la crise, la relance de l’économie, le développement...) ³⁰. Cet état de fait a paradoxalement abouti à une surpolitisation excessive de la vie sociale quotidienne, en ce sens que le moindre comporte-

28. Dobry (M.), *op. cit. supra*, p. 17.

29. Pour la période antérieure à 1991, voir notamment Bayart (J.-F.), “Le politique...”, *op. cit. supra*, p. 64 ; Bayart (J.-F.), “La société politique camerounaise (1982-1986)”, *Politique Africaine*, n° 22, Décembre 1986, *op. cit. supra*.

30. Voir le texte du discours télévisé du président Paul Biya le 9 Avril 1990 : “il faut combattre la crise économique. Le reste n’est que manoeuvres de diversion, d’intoxication et de déstabilisation”, reproduit dans *Cameroon Tribune*, 10 Avril 1990, p. 2.

ment, phénomène ou événement (dans des sphères aussi diverses que la culture, la religion, l'économie, le sport, la musique, le théâtre...) est considéré par les acteurs sociaux et par ces autorités comme politiques ; la protestation et l'expression de revendications se déguisant et s'exprimant de façon à pouvoir refuser et critiquer sans paraître remettre en cause les règles du jeu établies et imposées par les dominants³¹. C'est le cas par exemple des rumeurs qui, généralement désignées de manière euphémique sous l'expression "radio-trottoir"³², participent pleinement aux interactions entre acteurs politiques et sociaux soit en faisant office de forme alternative d'expression politique, soit en permettant la répercussion en dehors des arènes officielles des transactions entre acteurs politiques, soit encore en étant des contre-sources d'information permettant aux acteurs sociaux de dépasser, compléter ou corriger l'information fournie par le pouvoir politique ou les médias audiovisuels sur lesquels il exerce son monopole.

L'angle d'attaque retenu implique d'autre part que l'on récuse simultanément l'alternative populiste³³ ou légitimiste³⁴ et la perspective aristocratique³⁵

31. La compétition politique en soi n'a rien de nouveau. Les luttes pour l'accession ou le contrôle des positions de pouvoir politique se jouaient auparavant au Cameroun selon des modalités parfois très concurrentielles et dangereuses pour les initiés, hors la vue des populations qui n'en avaient qu'une connaissance partielle et indirecte marquée par les filtres de la rumeur et de la propagande officielle. L'originalité de la situation rendue possible par l'ouverture au multipartisme est bien le spectacle du pouvoir auquel les citoyens sont conviés. Au-delà de leur intégration dans le jeu politique, notamment par l'utilisation individuelle du bulletin de vote, ils assistent à et sont acteurs d'une désacralisation du pouvoir ; ses détenteurs pouvant en être déçus par le simple fait d'avoir obtenu moins de voix qu'un concurrent ; voir sur ce point notamment, Daloz (J.-P.) et Quantin (P.), "Introduction", *op. cit. supra*, p. 16.

32. Bayart (J.-F.), "La société politique camerounaise (1982-1986)", *op. cit. supra*, p. 5, insiste sur la seconde fonction politique de certaines rumeurs au Cameroun ; voir aussi "Rumeurs, Rumeurs...", Dossier de presse réalisé par l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Université de Yaoundé II, 21 Octobre 1992, p. 32.

33. Soit la tendance consistant à désigner aux acteurs sociaux camerounais les goûts du "peuple" qu'ils sont censés avoir (par exemple, le goût pour les phénomènes mystiques, la sorcellerie, l'irrationnel), à leur assigner une "identité" et des racines, bref à les enfermer dans les stéréotypes d'une "culture-nation" plus ou moins pittoresque, de préférence à base locale et ethnique. On reprend ici en l'adaptant à l'objet et au terrain, une définition de Grignon (C.), "Un savant et le populaire. Entretien avec C. Grignon", *Politix*, n° 13, 1991, p. 37 ; voir dans le même sens, Collovald (A.) et Sawicki (F.), "Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction", *Politix*, n° 13, précité, p. 7.

34. Cette posture conduirait à mettre l'accent sur l'apolitisme des acteurs sociaux camerounais qui refuseraient de participer au jeu parce que ses règles jouent contre eux et à en rester là, sans pouvoir dire ce que signifie ce phénomène, s'il ne dissimule pas d'autres manières de jouer et en méconnaissant le fait que dans certaines circonstances, la politisation peut mobiliser — gagner — des fractions de plus en plus larges de la population de ce pays. Ici aussi, on reprend et ajuste au travail, une définition de Grignon (C.), *op. cit. supra*, p. 39 ; dans le même sens, voir Collovald (A.) et Sawicki (F.), *op. cit. supra*, p. 10.

35. Perspective consistant à considérer que les cultures populaires sont autonomes des cultures dominantes alors que, comme l'affirme C. Grignon, "(...) les groupes les plus dominés ont une culture, mais (...) toute culture populaire est à quelque degré une culture dominée, même si elle semble ou est particulièrement autonome", *Ibid*, p. 37.

avec son pendant misérabiliste³⁶. On s'efforcera de contourner ces écueils d'abord en partant des acteurs sociaux camerounais, ce qui permettra de mesurer la distance qui les sépare de la culture politique dominante mais aussi de repérer les obstacles que celle-ci oppose à l'expression de leurs intérêts et attentes ; ensuite en écartant du travail tout questionnement relatif à la plausibilité ou à la véracité des faits relatés par la rumeur et en adoptant simultanément une approche stratégique ainsi qu'une analyse symbolico-cognitive. Alors que la première visera à intégrer la rumeur de "la disparition des sexes" dans son contexte et à prendre en compte les opérations de ceux qui la véhiculent dans des circonstances particulières, la seconde permettra un questionnement de son langage. Cette démarche d'ensemble donnera les moyens de préciser les conditions de possibilité d'un recours à une telle forme d'expression politique par les acteurs sociaux camerounais et de saisir le sens qu'ils lui donnent, plutôt que de rester au stade de sa seule description. On rendra compte de ces deux aspects en examinant successivement les propriétés (I) puis les usages sociaux et politiques de la rumeur de "la disparition des sexes" au Cameroun (II).

I - LES PROPRIÉTÉS DE LA RUMEUR DE "LA DISPARITION DES SEXES" : AU CAMEROUN, IL Y A RUMEUR ET RUMEUR.

La rumeur de "la disparition des sexes" doit être distinguée des nombreuses autres rumeurs qui, de manière endémique, défraient la chronique au Cameroun. Une typologie dans ce domaine est cependant difficile à établir : non seulement aucune catégorie (rumeur politique, économique...) n'est vraiment significative, mais encore, une véritable classification supposerait que des critères bien définis soient identifiés et que soient associés à chacun de ces critères des modes d'interaction particuliers entre ceux qui diffusent et propagent les rumeurs d'une part, entre ces dernières et l'environnement social, économique et politique Camerounais d'autre part. Cette classification n'a jamais été établie et, probablement est-elle impossible à élaborer : aucun critère simple n'apparaît satisfaisant ; la façon dont des critères multiples pourraient se combiner n'est pas vraiment connue. Pour les commodités du travail, on constatera néanmoins, pour différencier la rumeur de "la disparition des sexes" des autres rumeurs au Cameroun, qu'elle est récurrente (A) et qu'elle transcende les différents clivages qui traversent la société camerounaise (B).

36. C'est-à-dire ici le biais consistant à considérer les acteurs sociaux camerounais politiquement comme formant une "classe-objet", passant systématiquement à côté dans le jeu, destinée exclusivement à subir et à pâtir — ce qui permet à l'occasion de compatir à leur sort. Voir Grignon (C.), *op. cit. supra*, p 39 ; pour une vue générale de tous ces biais, voir Grignon (C.) et Passeron (J.-C.), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et littérature*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 1989 ; Corcuff (Ph.), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan 128, 1995, pp. 42-45.

A) Une rumeur récurrente

La rumeur de "la disparition des sexes" a pour principale caractéristique d'être récurrente : à la différence de toutes celles qui circulent au Cameroun, elle apparaît à certaines périodes, généralement de manière très localisée, se diffuse assez rapidement au plan national et s'éteint tout aussi subitement puis se réveille plus tard en un autre lieu et connaît la même carrière. On peut de ce point de vue la ranger dans la catégorie des "grandes rumeurs"³⁷ ; celles qui, pour Jean Noël Kapferer, "(...) ne meurent jamais (mais) s'éteignent provisoirement et, tel un volcan, se réveillent un jour ; elles ont en plus la capacité de se mouvoir : nul ne sait où elles vont se reproduire à l'identique"³⁸. Ainsi, avant qu'elle ne défraie la chronique à partir d'Octobre 1996, cette rumeur avait déjà mobilisé l'opinion publique camerounaise durant les années 1975 et 1976³⁹, de novembre 1982 à la fin de l'année 1983⁴⁰ ainsi qu'en Octobre 1992⁴¹.

Pour expliquer ce phénomène, il faut partir de l'homologie qui existe entre les périodes au cours desquelles la rumeur de "la disparition des sexes" apparaît et se propage. Dans les années 1975-1976, le pouvoir déploie une stratégie d'accentuation de son contrôle politique sur la société — stratégie légitimée par la volonté affirmée par le Chef de l'Etat de "(...) renforcer et consolider l'unité nationale"⁴², mais qui s'inscrit en réalité dans un processus de maîtrise d'un contexte politique et social national rendu volatile par plusieurs événements (organisation d'un congrès du parti unique et renouvellement de ses organes de base, débat — restreint au champ politique — relatif à la succession du président Ahidjo qui souhaite se retirer, élections présidentielles, tension militaire aux frontières avec le Nigeria...). De Novembre 1982 à la fin de l'année 1983, le Cameroun connaît une "crise de succession"⁴³ ouverte dès la démission du président Ahidjo et son remplacement par son successeur constitutionnel : le premier ministre Paul Biya. Cette crise prendra de l'ampleur à la suite du remaniement ministériel inopiné du 18 Juin 1983, à l'occasion duquel des "barons du régime Ahidjo" sont congédiés du gouvernement, et par l'annonce de la découverte d'un complot contre les institutions le 22 Août 1983. En Octobre 1992, la situation au Cameroun est marquée par une forte mobilité des enjeux sociaux et politiques liée à l'organisation de la première élection présidentielle pluraliste (11 Octobre 1992) ainsi qu'aux anticipations

37. Kapferer (J.-N.), *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Points, Actuel, 1987, p. 133.

38. *Ibid.*, p. 133.

39. Voir notamment, *Cameroon Tribune*, 2 Janvier 1975, n° 176, pp. 1-3 ; *Cameroon Tribune*, 3 Décembre 1976, p. 2, "rubrique trois colonnes à la une".

40. Voir "Rumeurs, rumeurs...", *op. cit. supra*, p. 32.

41. Voir notamment, *Cameroon Tribune*, 19 Octobre 1992, p. 5 ; *Cameroon Tribune*, 23 Octobre 1992, p. 3.

42. Ahidjo (A.), "Allocution de vœux à la nation", *Cameroon Tribune*, 2 Janvier 1975, n° 156, p. 1.

43. Bayart (J.-F.), "La société politique...", *op. cit. supra*, pp. 5-20.

et accusations de fraude électorale lancées par l'opposition contre le régime du Président Biya. Enfin, à partir d'Octobre 1996, le pays se prépare à des échéances électorales (législatives et présidentielles) présentées comme "cruciales" pour son avenir, tandis que la tension militaire avec le Nigeria a dégénéré en conflit avec pour point de fixation des deux armées la presque île de Bakassi dans le sud-ouest ; là même où la rumeur réapparaît en 1996. Ces observations permettent de noter, sur un autre plan, que l'apparition et la propagation de "la disparition des sexes" intéressent en partie le champ politique "conventionnel" au Cameroun.

On le voit, ces quatre moments constituent des "*saillances situationnelles*"⁴⁴ pour les acteurs sociaux camerounais. Ils ont d'abord en commun de se caractériser pour eux par une "*incertitude structurelle*"⁴⁵, un horizon des attentes politiques limité, un amoindrissement de leurs capacités de décision et de justification de l'action, enfin une diminution de l'efficacité des instruments routiniers et repères à l'aide desquels ils évaluent et interprètent la situation politique de leur pays ainsi que la leur propre. Leurs choix tactiques deviennent très aléatoires, et les anticipations très risquées ; ce qui oblige ces acteurs à un jeu au jour le jour, à l'aveugle, sans filet. Ces moments sont ensuite des crises, au sens de situations pendant lesquelles la politique cesse d'être l'apanage de groupes restreints pour mobiliser des secteurs plus larges de la société camerounaise. Cet élargissement temporaire du champ politique peut entretenir un rapport étroit mais trompeur avec la problématique de la démocratie : la crise favorise simplement ici l'engagement de larges fractions de la population à travers des mobilisations collectives, ou, à tout le moins, un intérêt pour la chose politique véhiculée par la communication orale. Enfin, les conduites des acteurs sociaux camerounais deviennent dans ces moments davantage dépendantes de la disponibilité accrue de phénomènes "inexplicables", "anormaux" ou "irrationnels" dans leurs stocks culturels et cognitifs, qui manifestent la fin de situations dans lesquelles la routine donne l'impression que tout va bien — ou pas trop mal. L'apparition et la propagation de la rumeur de "la disparition des sexes" s'inscrivent dans ces processus et fonctionnent à la manière d'un baromètre, pour refléter les craintes d'une collectivité en proie aux incertitudes du présent et du futur, mais également d'un révélateur d'une crise et d'un malaise collectif⁴⁶. Sans doute est-ce là aussi une des raisons pour lesquelles cette rumeur transcende les clivages qui traversent la société camerounaise.

B) Une rumeur qui transcende les clivages sociaux

La rumeur de "la disparition des sexes" a pour autre caractéristique d'être le fait de la quasi-totalité des acteurs sociaux camerounais. Elle transcende en

44. Dobry (M.), *op. cit. supra*, pp. 199 et s.

45. Dobry (M.), *op. cit. supra*, p. 150.

46. Voir sur ce point, Kapferer (J.-N.), *op. cit. supra*, p. 127 ; Mananteau (J.), "Techniques manipulatoires", dans "Rumeurs, rumeurs...", *op. cit. supra*, p. 25.

effet les nombreux clivages qui traversent la société camerounaise et structurent les croyances, représentations, attitudes et comportements des acteurs sociaux tout en modulant leurs rapports y compris dans leur mise en forme politique au sens strict⁴⁷. Elites politico-administratives, hommes d'affaire, cadres supérieurs ou moyens, agents de l'Etat, paysans, ouvriers, ménagères ou chômeurs, riches et pauvres, lettrés et illettrés, croyants (de toutes confessions), animistes et non croyants, ressortissants des dix provinces et membres des différents groupes ethniques... croient en l'existence du pouvoir chez certaines personnes de faire disparaître la personnalité sexuée d'un individu par simple contact physique ou du moins n'en excluent pas la forte probabilité et refusent désormais de se serrer la main par crainte des "voleurs" ou des "tueurs" de sexe⁴⁸. Cette croyance a une telle autorité que la non vérification du phénomène ne l'ébranle pas : la rumeur est en réalité soustraite à tout contrôle ; les faits défavorables (la présence ou la non atrophie du sexe après vérification) sont niés ou tournent en sa faveur, car les acteurs sociaux pensent toujours qu'ils sont l'effet d'une contre-magie et que les conditions nécessaires des pratiques n'ont pas été réalisées ; enfin, les coïncidences fortuites (telles l'existence préalable d'anomalies de la personnalité sexuée chez la "victime") sont prises pour des éléments de confirmation de la véracité du phénomène. La rumeur de "la disparition des sexes" confirme ainsi que "(...) l'aptitude à croire et à s'en remettre à ses croyances n'est pas l'apanage des classes dominées"⁴⁹, en même temps qu'elle contredit la thèse selon laquelle il y aurait dans toute société "(...) une sensibilité sélective au contenu des rumeurs"⁵⁰ et que, par conséquent, chacune y aurait son "(...) marché captif"⁵¹.

Loin d'être un résidu de traditions désuètes — largement partagées par les acteurs sociaux camerounais — dans lesquelles le poids de l'irrationnel est important et qui résisteraient au développement⁵², d'une fuite vers l'univers mystique ou encore le produit "d'effets de dispositions"⁵³ liés au caractère très mobilisateur du thème du "sexe" qui, comme la mort, la maladie, le pouvoir et

47. Sur ces clivages, voir entre autres, Tardits (C.) (dir.), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, ed. du CNRS, 1981 ; Mehler (A.), "Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu", dans Daloz (J.-P.) et Quantin (P.), *op. cit. supra*, p. 100 et 102.

48. Ce qui équivaut dans la société camerounaise, où les signes ont une grande importance, à une véritable transgression d'un rite social qui va bien au-delà de la seule salutation car il exprime aussi la reconnaissance de l'autre et affirme symboliquement les bons rapports qu'on entretient ou qu'on souhaite entretenir avec lui.

49. Collovald (A.) et Sawicki (F.), *op. cit. supra*, p. 10.

50. Kapferer (J.-N.), *op. cit. supra*, p. 104.

51. *Ibid.*, p. 104.

52. Voir pour une analyse de ces traditions dans une perspective culturaliste, Geertz (C.), *The interpretation of cultures*, New York, Basic Books, pp. 89-312 ; Malinowski (B.), *Une théorie scientifique de la culture*, Paris, Le Seuil, 1970, 1ère ed. 1944, p. 35.

53. Ansart (P.), *Les sociologies contemporaines*, Points Seuil, Inédits, 1990, p. 226 ; Allport (G.-W.) et Postman (L.-J.), "Textes fondamentaux anglais et américains", dans Levy (A.), *Psychologie sociale*, t. 1, Paris, Dunod, 1978, p. 170.

l'argent, ouvre largement la possibilité à des constructions fantasmatiques dans toute société⁵⁴, cette croyance quasi-généralisée en la rumeur de "la disparition des sexes" au Cameroun s'explique par deux raisons au moins. D'une part, la fluidité même des conjonctures au cours desquelles cette rumeur apparaît et se propage : les codes et repères assimilés inconsciemment par les acteurs sociaux, les croyances et représentations auxquelles ils se conforment, les réflexes qu'ils ont acquis cessent dans ces contextes ; les clivages s'effacent ; tout se passe comme si la rumeur de "la disparition des sexes" provoquait une déssegmentarisation de la société Camerounaise. D'autre part, l'instrumentation par les acteurs sociaux camerounais de la rumeur de "la disparition des sexes" comme vecteur de promotion de "causes"⁵⁵ qui les mobilisent dans les moments où elle apparaît et qui sont susceptibles d'être prises en charge par le politique. Ces explications se vérifient quand on renverse la perspective, en s'interrogeant sur les acteurs sociaux qui résistent, dénoncent et luttent contre la propagation de la rumeur : ce sont en effet ceux (tenants du pouvoir, autorités administratives et religieuses, tradipraticiens) qui ont un intérêt manifeste ou latent à circonscrire la "crise" et à la domestiquer, à faire croire que les choses ne vont pas si mal — autrement dit des acteurs rangés sous l'emblème de "causes" rivales à celles portées par les acteurs mobilisés par la rumeur de la "disparition des sexes", qui adoptent ces attitudes à chaque fois qu'elle apparaît. Dire cela c'est cependant déjà commencer à envisager la question des usages sociaux et politiques de cette rumeur qui, on le voit, offre une représentation symbolique du fonctionnement de la société camerounaise dans les "conjonctures fluides".

II - RUMEUR, TRANSGRESSION DE L'ORDRE POLITIQUE ET RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL

Derrière l'apparition et la propagation d'une rumeur dans une société donnée il y a toujours le murmure, le non-dit, le sous-dit qui n'est pas tout à fait la litote, le sous-entendu et le suggéré. Différents travaux d'anthropologie et d'ethnologie, qui rejettent la thèse de la production sociale spontanée sans dessein ni stratégie, ont en effet montré que les rumeurs ne "parlent" pas seulement des sociétés dans lesquelles elles circulent mais "font aussi parler" ces sociétés — et notamment les acteurs qu'elles mobilisent — en étant généralement porteuses de "messages". Ces messages sont souvent conformes mais plus fréquemment différents de ceux qui leur sont assignés par les "sources", car ils sont "adaptés" et "reinterprétés" en fonction des situations et des enjeux⁵⁶.

54. Sur le cas particulier du sexe, voir notamment, Ariès (P.) et Duby (G.) (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1987 ; Duby (G.) et Perrot (M.) (dir.), *Histoire des femmes*, Paris, Le Seuil, 1991.

55. Sur ce concept, voir notamment, Collovald (A.) et Gaïti (B.), "Des causes qui parlent...", *Politix*, n° 16, 1991, pp. 7-22.

56. Voir sur ces points, Morin (E.), *La rumeur d'Orléans*, Paris, Le Seuil, 1969, pp. 63 et s. ; Lacouture (J.), "Bruit et information", dans *Genre humain*, n° 5 : "La rumeur", Paris, Fayard, 1982, pp. 22-23 ; Deutsch (A.), "Anatomie d'une rumeur avortée", *Ibid.*, pp. 110 et s. ; Corbin (A.), *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, pp. 16 et s. ; Favret-Saada (J.), *Les mots*,

Les rumeurs sont ainsi l'objet d'usages divers et celle relative à "la disparition des sexes" ne déroge pas à cette constante ; l'intérêt qu'elle présente réside moins dans son aspect paroxystique que dans ce qu'elle révèle des sentiments politiques des acteurs sociaux camerounais et dans les usages dont elle est l'objet : cette rumeur est en effet instrumentée par les acteurs sociaux camerounais dans le cadre de stratégies, successivement déterminées par les circonstances et l'urgence conjoncturelle, de recentrage du débat politique et de stigmatisation des autorités politiques et administratives (A), mais également de renforcement du lien social (B).

A) *Le recentrage du débat politique et la stigmatisation des autorités*

La rumeur de "la disparition des sexes" apparaît d'abord pour les acteurs sociaux camerounais comme un moyen alternatif d'expression de revendications politiques et de protestation directe, qui présente un double avantage : elle est peu coûteuse symboliquement et matériellement, puisque aisément praticable et dans des configurations de "*jeu politique tendu*"⁵⁷ sans susciter immédiatement une réaction répressive des autorités politiques et administratives ; elle est susceptible d'être rapidement bénéfique, étant donné la mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux qu'elle suscite ainsi que son orchestration dans et par les médias.

Ainsi, sa diffusion et sa propagation par les acteurs sociaux camerounais tant en 1975-1976 qu'en 1982-1983, en Octobre 1992 et à partir d'Octobre 1996 s'inscrivent-elles dans des stratégies de recentrage du débat politique sur eux-mêmes et sur les problèmes qui les préoccupent directement (l'incertitude quant au présent et au futur, la sécurité, le maintien de l'ordre public, la définition de nouveaux schémas d'interprétation du réel...) ; stratégies mises en scène par la figuration symbolique de ces problèmes dans ce que ces acteurs ont de plus intime et qui renvoie pour eux à des questions existentielles : leur personnalité sexuée. Pour les acteurs sociaux camerounais, la rumeur de "la disparition des sexes" s'inscrit donc dans un registre de dramatisation de leur situation en un double sens : elle met en scène des problèmes dont elle exagère l'importance, la gravité ainsi que le caractère dramatique, tragique ; elle s'inscrit aussi dans une démarche de publicisation des griefs qu'ils ont à l'endroit des autorités politiques — publicisation qui peut être analysée comme une quête d'une nouvelle assise de la part d'acteurs sociaux dépourvus de ressources ; elle fait enfin office de mécanisme d'appel, et cet appel vaut littéralement comme cri, expression d'une demande sociale de solution à des problèmes occultés par le jeu institutionnel et que les dirigeants politiques n'ont pas inscrits sur leur agenda politique parce que mobilisées par d'autres enjeux internes ou internationaux.

(suite note 56) *la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 262 et s ; Allport (F.) et Lepkin (M.), "Wartime rumors of waste and special privilege : why some people believe them", *Journal of abnormal and social psychology*, 1945, XL, pp. 3-36.

57. Dobry (M.), *op. cit. supra*, pp. 175-177.

De même, les manifestations de justice populaire auxquelles donne lieu la capture d'un "voleur" ou d'un "tueur" de sexe participent, non pas uniquement de réactions spontanées liées à une psychose, mais de processus plus amples de dénonciation symbolique de l'inefficacité des autorités dans l'accomplissement de l'une de leurs missions fondamentales — la préservation et la garantie de la sécurité physique des citoyens — mais également de contestation du monopole de la coercition exercé par des autorités dont les acteurs sociaux doutent des capacités réelles d'action ou dont ils mettent en cause la légitimité. Tout ici réside dans le non-dit, l'allusif, le sous-entendu, l'insaisissable par la perception spontanée, l'implicite que recouvrent ces phénomènes de justice expéditive. Ces derniers représentent pour les acteurs sociaux camerounais une façon de reconquérir une certaine maîtrise de leur destin. Il n'est pas étonnant dès lors que ceux qui en sont les auteurs aient l'impression d'avoir accompli leur devoir et qu'ils n'aient aucun remords. Leur hébétude face à "l'accueil" qu'ils recevront tant des forces de l'ordre que de la justice n'en sera que plus grande⁵⁸.

Vue sous ce double éclairage, la rumeur de "la disparition des sexes" participe bien d'un processus de différenciation des vecteurs et formes de "dénonciation"⁵⁹ de l'ordre politique dominant au Cameroun et peut simultanément être pensée comme un élément "d'identisation"⁶⁰ mais aussi d'affirmation, dans les "conjonctures fluides", d'un groupe face aux autorités politiques et administratives de ce pays ; groupe dont il ne faut toutefois pas oublier qu'il n'est pas assez puissant, ou qu'il est limité dans l'action par la structure du jeu politique, pour faire valoir par des moyens conventionnels sa cause auprès de ceux qui sont en position d'en décider. L'usage de cette rumeur, en plus de témoigner de l'inventivité des acteurs sociaux camerounais en matière de technologies revendicatives et protestataires, est donc contradictoirement le signe d'une force et d'une faiblesse politiques. Ce sont les groupes incapables ou trop faibles pour imposer leur point de vue qui empruntent des voies plus détournées, les modes "alternatifs" d'expression, afin de tenter de le faire prévaloir ; simultanément, ces voies leur permettent de faire "entendre leurs voix", de faire "nombre" par rapport "aux forts"⁶¹.

Les mécanismes qui aboutissent à l'apparition et à la propagation de la rumeur de "la disparition des sexes" au Cameroun sont ainsi beaucoup plus

58. Voir sur ces deux points, *Cameroon Tribune*, n° 2525, 26 Novembre 1996, *op. cit. supra*, p. 10.

59. Au double sens donné par Boltanski (L.), "La dénonciation", *Actes de La Recherche en Sciences sociales*, n° 51/1984, p. 3.

60. Tap (P.), *Identités collectives et changement sociaux*, "Introduction", Privat, Sciences de l'homme, 1979, p. 12. L'identisation renvoie aux processus complexes et polymorphes à travers lesquels des acteurs sociaux tendent à se différencier d'autres, à projeter, affirmer et mettre en scène leurs spécificités et leurs velléités de changement par rapport à ces derniers.

61. Voir sur ces points, notamment, Certeau (M. de), *op. cit. supra*, p. 65.

complexes qu'il n'y paraît à première vue, et cela est encore confirmé par le second usage dont elle est l'objet de la part des acteurs sociaux.

B) Le renforcement du lien social

Moyen alternatif aux formes conventionnelles d'expression de revendications et de protestation politique, la rumeur de "la disparition des sexes" participe ensuite de stratégies de renforcement du lien social déployées dans des contextes de forte volatilité des opinions et de perte des repères traditionnels.

Ce sont en effet des ressortissants étrangers, et plus précisément les "immigrés nigériens" ou ceux qui sont considérés comme tels, qui sont systématiquement désignés comme "voleurs" ou "tueurs" de sexes et qui subissent la vindicte populaire malgré les appels au calme et au respect des règles de l'hospitalité lancés par les autorités politiques et administratives⁶². Si cette désignation donne l'occasion aux acteurs sociaux camerounais de régler des comptes avec ces immigrés nigériens de plus en plus nombreux et qui, ignorant l'incertitude politique et sociale du moment, prospèrent dans le petit commerce formel et informel⁶³, mais également avec certains de leurs compatriotes opportunément étiquetés comme tels, elle leur permet surtout de renforcer leurs liens en opposant la communauté nationale — composée de citoyens incapables par définition de se livrer à de tels forfaits — à une mythique communauté étrangère ou nigérienne — dont tous les membres sont, par le fait même, coupables *a priori*⁶⁴. Désigner ici, c'est en effet faire bloc contre "l'autre" et canaliser le ressentiment en le dirigeant contre l'étranger, promu implicitement au rang d'envahisseur et, explicitement, de persécuteur puissant. Désigner ici, c'est corrélativement exclure symboliquement celui qu'on considère comme mal intégré à la collectivité parce qu'il ne partage ni ses difficultés présentes, ni ses craintes d'un futur incertain — exclusion symbolique qui aura des effets de réalité puisqu'une véritable "chasse aux nigériens" sera organisée et que plusieurs d'entre eux seront contraints de quitter en catas-

62. Voir les témoignages reproduits dans *Cameroon Tribune*, n° 2625, *op. cit. supra*, p. 10. Il arrive souvent que ces accusations ne soient pas lancées tout à fait à tort, car il y a parmi ces immigrés nigériens des individus qui prétendent par bravade ou pour des raisons strictement alimentaires avoir réellement certains pouvoirs surnaturels et notamment celui de "faire disparaître ou réapparaître les sexes". De plus, ces accusations seront renforcées fin 1996 par un fait divers : l'arrestation à Douala d'individus de nationalité nigérienne en possession de sacs contenant des organes humains, voir *La nouvelle expression*, n° 363, 22 Novembre 1996, p. 9.

63. Ce qui valide l'hypothèse de M. Mauss pour qui "les individus auxquels l'exercice de la magie est attribué ont déjà, abstraction faite de leur qualité magique, une condition distincte à l'intérieur de la société qui les traite de magiciens", "Les éléments de la magie", *Ibid.*, p. 24. Sur les processus de constitution et de transformation des "injustices" autour desquelles se forment les litiges, voir notamment, Felstiner (W.), Abel (R.) et Austin (S.), "L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, déclamer", *Politix*, n° 16, 1991, pp. 41-54.

64. On reprend ici, tout en l'adaptant, une idée de Badie (B.) et Sadoun (M.), "Désigner pour exclure", dans *L'autre*, Paris, Presses de ScPo, 1996, pp. 18 et s.

trophe des villes où ils étaient souvent installés depuis de longues années⁶⁵. On a ainsi une nouvelle confirmation du fait que “*la peur-haine de l'étranger (...) implique toujours une construction sociale de la réalité capable d'exercer des effets sociaux de mobilisation*”⁶⁶. Le lien entre acteurs sociaux, le “nous” camerounais, se pose et se solidifie ainsi en s'opposant et on peut dire, en paraphrasant Roger Dadoun, qu'il est nécessaire pour ces acteurs afin de rétablir ou consolider sa consistance et sa cohérence, de déclarer “l'autre”, l'étranger, le nigérian, détenteur de la violence et de l'exclure — comme s'il s'agissait de simples mesures d'hygiène identitaires : pas de renforcement du lien social ou d'identité collective sans l'évacuation sur autrui du mauvais, du violent⁶⁷. Renforcement du lien social entre les acteurs sociaux camerounais et xénophobie font par là même bon ménage et apparaissent comme stratégies anti-crise et des “réponses par la clôture”⁶⁸ à l'incertitude structurelle caractéristique des contextes au cours desquels apparaît et se propage la rumeur de “la disparition des sexes” au Cameroun ; réponses qui ne peuvent évidemment proposer que de fausses ou de fatales issues.

En définitive, si l'étude de la rumeur de la “disparition des sexes” confirme la diversité des modalités d'expression des mécontentements sociaux, elle confirme aussi la thèse de Paul Veyne pour qui tout phénomène social est “potentiellement politique” puisque cette qualité dépend uniquement de sa politisation dans la situation où il se produit. Il n'y a pas de faits politiques par nature ou par essence, mais des faits sociaux qui acquièrent dans certains contextes, un degré de politisation, une densité politique suffisants pour pouvoir être identifiés comme des phénomènes proprement politiques. De plus, on doit noter que la problématique de la “politique ailleurs”, tout en contribuant à poser la question des frontières du politique, est distincte de celle-ci. C'est une chose que de s'interroger sur l'action politique des acteurs sociaux et on peut le faire en partant d'une délimitation classique et plutôt restrictive du politique ; c'en est une autre de réfléchir à ce qui est politique et à ce qui ne l'est pas à partir de l'action des exclus du jeu politique comme on s'y est essayé à propos de la rumeur de “la disparition des sexes” au Cameroun.

65. Voir sur ce point, *Cameroon Tribune*, 30 Novembre 1996, n° 2529, *op. cit. supra*, p. 15.

66. Bourdieu (P.), *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber, 1996, p. 21.

67. Dadoun (R.), *La violence. Essai sur l'homo violens*, Paris, Hatier, coll. Optiques, 1993, p. 45.

68. Balandier (G.), *Le dédale. Pour en finir avec le XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 18.